

Roussillon

Des vins et
des personnalités
authentiques

Les Infos des Vignerons Indépendants du Roussillon

Œnotourisme, commerce international et communication : avec l'ESV, trouvez la formation dont vous avez besoin

EN BREF

HVE, saison 2

Fin février, les vignerons qui s'étaient engagés avec la Fédération et Arterris pour obtenir la certification HVE ont tous obtenu le niveau de certification HVE3. En 2021, Arterris et la Fédération poursuivent leur partenariat et souhaitent proposer d'autres sessions de certification. Si vous envisagez une certification pour 2021, il faut dès à présent évaluer la conformité de vos pratiques. Faites nous savoir par retour de mail si vous souhaitez bénéficier de cet accompagnement. Par ailleurs, notez que le crédit d'impôt de 2 500 € pour les exploitations HVE3 est reconduit pour l'année 2021. Contact : fviroussillon@maisonsdesvignerons66.fr

Assemblée générale

L'Assemblée générale de notre Fédération, qui s'est tenue par consultation électronique, a permis de valider tous les points à l'ordre du jour. Merci à celles et à ceux qui ont pris part à ce vote.

Dates Salons

Les dates des salons des Vignerons Indépendants du second semestre ont été validées :

Clermont Ferrand du 15 au 17 octobre ; Lyon Halle Tony-Garnier du 21 au 25 octobre ; Reims du 12 au 15 novembre ; Lille du 19 au 22 novembre ; Paris Portes-de-Versailles du 2 au 5 décembre. Reste à fixer la date du salon de Brive.

Notez par ailleurs que les salons du 1^{er} semestre, même ceux programmés en juin, sont annulés.

Formations

La Chambre d'agriculture propose les formations suivantes :

• Construire ou réhabiliter des murs en pierres sèches

La réhabilitation des murs en pierres sèches devient un enjeu important en termes de préservation des cultures lors de fortes pluies mais aussi de préservation de la biodiversité, dans le cadre de la labellisation HVE notamment. Pour respecter ce bâti ancien et réaliser une structure qui résiste dans le temps, il est nécessaire de maîtriser un type de maçonnerie qui requiert un choix des matériaux, un positionnement judicieux et un emboîtement précis des éléments. Les 1, 2 et 13 avril.

• Reconnaître et lutter contre les maladies et parasites de la vigne

Les maladies et parasites de la vigne peuvent provoquer la diminution de la qualité et de la quantité, voire la destruction des vendanges. Il est primordial de savoir les reconnaître et lutter de manière efficace. Ce stage est basé sur des apports théoriques chaque fois complétés par des visites terrain. La lutte alternative et la gestion de la biodiversité fonctionnelle seront abordées, les 10, 17 et 24 juin après-midi.

DATES À RETENIR

Avant le 10 avril : déposer la DRM.

Permanence FranceAgriMer : En raison des conditions sanitaires, FranceAgriMer a suspendu ses permanences et ce jusqu'à nouvel ordre.

La permanence de Me Pascale Lambert (conseil en propriété industrielle), sera assurée le **jeudi 15 avril** de 9 h à 12 h par téléphone et sur rendez-vous. Inscrivez-vous en envoyant un message à fviroussillon@maisonsdesvignerons66.fr

Partenaire de la Fédération, l'ESV de Perpignan (École Supérieure du Vin) forme aux activités qui mettent en avant les terroirs et les vins du Roussillon grâce à des formations très ciblées.

L'École Supérieure du Vin dispense depuis 2016 des formations créées à partir des besoins du secteur viti-vinicole. Son équipe pédagogique est composée de professionnels et les cours sont dispensés au cœur d'un domaine viticole. Sa pédagogie en mode projet et sous forme de cas pratiques - dont le principal est la création d'une véritable cuvée par les étudiants - apporte tout le professionnalisme nécessaire à une insertion professionnelle optimale.

Sa proximité avec des domaines viticoles, des cavistes, des exportateurs, des institutionnels, des fédérations, des associations du secteur du vin lui permet d'orienter ses étudiants vers des secteurs qui recrutent en cette période Covid. Deux tendances sont très nettes : les besoins métiers liés à l'œnotourisme et à l'optimisation d'une commercialisation de plus en plus digitale. Les programmes de l'école s'y adaptent.

Nos formations

L'ESV propose des formations qualifiantes ainsi que des modules personnalisés : le Bachelor commercialisation internationale des vins spécialité œnotourisme, (Bac +3), les certificats professionnels Responsable commercial et Responsable communication œnotourisme, le programme régional Master Level Sud de France axé sur la connaissance du vignoble d'Occitanie,



les formations WSET 1 et 2 axées sur la connaissance des terroirs et vins de France et du Monde.

Nouveauté septembre 2021 ! Ouverture d'une nouvelle formation Bac +2 Conseiller commercial en vin et spiritueux en alternance

Cette nouvelle formation, en partenariat avec l'IFCO Marseille, élargit encore l'offre de formation de l'ESV. Les futurs étudiants pourront intégrer

des exploitations viticoles, des caves coopératives, des caves et caveaux, des maisons de négoce ou des points de vente physiques ou virtuels. Ils participeront à la gestion des points de ventes, la fidélisation de la clientèle et pourront se voir confier des missions de négociation avec les fournisseurs, de gestion de la communication, d'analyse des marchés du vin.

Contact : 04 68 37 41 38

contact@ecolesupduvin.com



Pique-nique des Vignerons Indépendants, les 22, 23 et 24 mai

La situation sanitaire n'est pas encore maîtrisée à ce jour, pour autant, les Vignerons Indépendants de France ont fixé les dates de l'édition 2021 du Pique-nique. Cela dit, les conditions d'accueil du public (protocole, jauge) seront évolutives d'ici mai et les VIF,

si la situation l'imposait, se réserve le droit de déplacer l'événement sur la période estivale, comme en 2020. La décision sera prise en avril.

En attendant, il est toujours temps de préparer sa communication autour d'un de ces moments conviviaux dont

nous manquons cruellement aujourd'hui. Les vignerons qui souhaitent organiser le pique-nique sont invités à s'inscrire sur le site :

www.vigneron-independant.com

Fédération des Vignerons Indépendants du Roussillon

Maison des Vins et des Vignerons - 19, Av de Grande-Bretagne - B.P. 649 - 66006 Perpignan cedex

Tél. : 04 68 34 62 63 Fax : 04 68 35 49 09

Email : fviroussillon@maisonsdesvignerons66.fr - Site : www.vigneron-independant-roussillon.fr
facebook.com/vigneronsindependants.duroussillon et instagram.com/vigneronindependant66/